

Vues en plan et coupes de bâtiments simples - FORDB1

Code du module:	FORDB1
Unité capitalisable:	Connaissances de base: Lire, dresser et analyser des plans (CBLDA)
Méthodes d'évaluations fixés:	2
Profession:	Dessinateur en bâtiment
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de réaliser des vues plongeantes et/ou des coupes horizontales de bâtiments simples ou d'éléments de bâtiments sous guidance et conformément aux instructions en se servant des logiciels et du matériel informatique couramment utilisés au sein de l'entreprise formatrice.
Obligatoire	
INDICATEURS	
• L'apprenti réalise des vues plongeantes et/ou des coupes horizontales correctes. • L'apprenti règle les logiciels conformément aux indications internes.	
SOCLES	
• L'apprenti a produit des plans corrects, conformes aux indications du formateur. • L'apprenti a appliqué les réglages exigés au sein de l'entreprise.	

2

L'apprenti est capable de réaliser des dessins et/ou des esquisses à la main, pour autant que ce soit prévu au sein de l'entreprise formatrice.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti applique des proportions correctes.
- L'apprenti dispose le dessin sur la feuille de manière appropriée.

SOCLES

- Les proportions étaient manifestement correctes par rapport à l'objet.
- La disposition des différentes représentations sur la feuille a produit une apparence esthétique.

3

L'apprenti est capable de rédiger les légendes des dessins sous guidance.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti rédige des textes corrects sur le plan du contenu.
- L'apprenti positionne et présente les textes d'une manière appropriée.

SOCLES

- La majeure partie du contenu du texte était correcte et correspondait aux exigences du plan.
- La disposition et la présentation des textes étaient conformes aux exigences internes.

4

L'apprenti est capable d'enregistrer les dessins conformément aux indications de l'entreprise formatrice.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti enregistre le dessin sur l'ordinateur ou sur le serveur.

SOCLES

- L'apprenti a enregistré le dessin d'une manière claire, cohérente et conforme aux exigences internes.

5

L'apprenti est capable d'imprimer les dessins sous guidance.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti veille à la qualité de l'impression.
- L'apprenti choisit un format de feuille approprié.

SOCLES

- La qualité de l'impression était conforme aux indications du formateur.
- Le format de la feuille était conforme aux indications du formateur.

6

L'apprenti est capable de rédiger des rapports hebdomadaires (sous forme de notes, avec la mention de l'activité, de l'h de la date et de la durée) à propos des tâches effectuées.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire faisant état des missions effectivement accomplies.
- L'apprenti soigne la présentation.

SOCLES

- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées.
- L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc.
- L'apprenti a joint les plans dessinés.
- La représentation était propre et cohérente.

7

L'apprenti se présente à l'heure.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti se présente à l'heure prévue pour la prise de service et il respecte le nombre d'heures de travail quotidien et hebdomadaire.

SOCLES

- L'apprenti a respecté les indicateurs conformément aux exigences internes dans 95% des cas.

8

L'apprenti est poli.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti respecte les règles de la politesse au sein de l'entreprise.

SOCLES

- L'apprenti s'est adressé à ses supérieurs, à ses collaborateurs et aux autres intervenants avec une politesse conforme aux circonstances et d'une manière appropriée sur le plan de l'expression.

9

L'apprenti accepte les critiques.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti accepte les critiques exprimées au sein de l'entreprise.

SOCLES

- L'apprenti a adopté une attitude constructive lorsque des erreurs lui ont été signalées et il a manifesté sa disposition à éviter ces erreurs à l'avenir.

10

L'apprenti communique et coopère d'une manière appropriée avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti s'exprime d'une manière appropriée.
- L'apprenti coopère avec le formateur et avec ses collègues de travail d'une manière appropriée.

SOCLES

- L'apprenti s'est adressé à ses supérieurs, à ses collaborateurs et aux autres intervenants avec une politesse conforme aux circonstances et d'une manière appropriée sur le plan de l'expression.
- L'apprenti a observé la hiérarchie interne.
- L'apprenti s'est exprimé dans la langue usuelle au sein de l'entreprise.
- L'apprenti a coopéré avec ses collaborateurs ainsi qu'avec son supérieur au cours des travaux quotidiens internes.
- L'apprenti a participé aux manifestations, respectivement aux activités, non professionnelles, mais organisées par l'entreprise.

INDICATEURS

- L'apprenti adopte une attitude convenable au quotidien et il réagit positivement à des données nouvelles.

SOCLES

- L'apprenti a réagi positivement aux situations nouvelles, respectivement à des problèmes auxquels il n'avait pas encore été confronté sous cette forme.